

Déclarations faites au Sommet de l'Arche (Paris)

Déclaration économique, le 16 juillet 1989

1. Nous, chefs d'État ou de gouvernement des sept principaux pays industrialisés ainsi que le Président de la Commission des Communautés européennes, nous sommes réunis à Paris pour le quinzième Sommet économique annuel. Le Sommet de l'Arche marque le début d'un nouveau cycle de sommets après ceux commençant à Rambouillet en 1975 et à Versailles en 1982. Le cycle débutant en 1982 correspond à l'une des plus longues périodes de croissance depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces sommets ont permis de procéder à des consultations efficaces, de lancer de nouvelles idées et de renforcer la coopération internationale.

2. Cette année, trois enjeux principaux caractérisent la situation économique mondiale.

- Le choix et la mise en oeuvre des mesures propres au maintien d'une croissance équilibrée, à la maîtrise de l'inflation, à la création d'emplois et à la justice sociale. Ces mesures devraient faciliter la réduction des déséquilibres extérieurs, promouvoir les échanges et les investissements internationaux ainsi qu'améliorer la situation des pays en développement.
- Le développement et la meilleure insertion des pays en développement dans l'économie mondiale. Des progrès substantiels ont certes été réalisés dans nombre de ces pays, en particulier dans ceux qui mettent en oeuvre des politiques économiques saines. Mais le fardeau de la dette et la permanence de la pauvreté, souvent aggravée par des catastrophes naturelles frappant des centaines de millions d'êtres humains, sont autant de problèmes que nous aborderons dans un esprit de solidarité.
- L'urgence de la sauvegarde de l'environnement au bénéfice des générations à venir. Comme des études scientifiques l'ont montré, de graves menaces pèsent sur notre environnement : la diminution de la couche d'ozone de la stratosphère et les émissions excessives de dioxyde de carbone ou d'autres gaz à effet de serre pouvant provoquer des changements climatiques. Pour protéger l'environnement, la communauté internationale doit réagir avec détermination et mettre en oeuvre rapidement des politiques concertées visant à assurer un développement durable.

Situation économique internationale

3. Cette croissance soutenue a été rendue possible par des politiques ayant pour objectif l'amélioration de l'efficacité et de la flexibilité de nos économies et par le renforcement de la coopération et de la coordination entre nous. Le bon niveau de l'investissement réalisé au cours de cette période devrait favoriser à moyen terme la croissance de l'offre de biens et de services et contribuer à réduire les dangers d'inflation. L'avenir n'est cependant pas exempt de risques.

4. La menace d'inflation dans de nombreux pays a pu être contenue jusqu'à présent par les efforts concertés des gouvernements et des autorités monétaires. Il convient cependant de demeurer vigilant et, là où l'inflation a augmenté, de poursuivre une politique ferme pour la faire décroître.

5. Alors que certains progrès avaient été réalisés dans la résorption des déséquilibres extérieurs, le rythme de l'ajustement s'est significativement ralenti récemment. Pour réaliser de nouveaux progrès dans cet ajustement, la coopération entre nous est nécessaire.

6. Là où les budgets et les balances de paiements courants sont en déficit, notamment aux États-Unis d'Amérique, au Canada et en Italie, de nouvelles réductions des déficits budgétaires sont nécessaires; des mesures seront prises à cet effet. Elles pourraient contribuer à diminuer l'écart entre l'épargne et l'investissement, à réduire les déséquilibres extérieurs, à lutter contre l'inflation et à susciter une plus grande stabilité des taux de change, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt.

7. Là où les balances des paiements courants sont en excédent, notamment au Japon et en Allemagne, il faut poursuivre des politiques macro-économiques appropriées et des réformes structurelles favorisant une croissance non inflationniste de la demande intérieure et facilitant l'ajustement extérieur.

8. Ensemble, nos pays portent la responsabilité du développement équilibré de l'économie mondiale. Les pays déficitaires ont à jouer un rôle clé dans l'ajustement mondial à moyen terme en développant leurs exportations et en réduisant leurs déficits extérieurs; les pays excédentaires doivent contribuer à soutenir la croissance de l'économie internationale par des politiques créant des conditions favorables à une croissance de leur demande intérieure et de leurs importations.

9. L'émergence de nouvelles économies industrielles et le dialogue engagé avec elles sont bienvenus. Nous demandons à celles d'entre elles ayant